



MÉMOIRES, AVIS ET AUTRES PUBLICATIONS

Mercredi, 3 septembre, 2014

DÉMISSION DE M. JEAN BEAUCHESNE, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Montréal, le 3 septembre 2014 — C'est avec beaucoup de regret que le conseil d'administration de la Fédération des cégeps a accepté la démission de son président-directeur général, M. Jean Beauchesne, qui quittera ses fonctions le 27 mars 2015.

En poste depuis le 4 janvier 2011, M. Beauchesne a tenu à préciser qu'il travaillera jusqu'à la dernière journée avec le même engagement et avec la même énergie qu'on lui connaît. Il a également réitéré sa vive admiration pour le réseau collégial public et pour toutes les personnes qui y travaillent. Tout au long de son mandat comme président-directeur général, M. Beauchesne a été appelé à relever, au nom des collèges et dans l'intérêt de la population du Québec, de multiples défis, et il s'est dit confiant quant à l'avenir des cégeps, qui sauront, selon lui, poursuivre leur évolution afin de répondre aux besoins des étudiants de demain, sur l'ensemble du territoire québécois. Il a d'ailleurs rappelé au passage que le Québec affiche actuellement le taux de diplomation postsecondaire le plus élevé au Canada grâce aux cégeps.

Pour sa part, la présidente du conseil d'administration, Mme Marie-France Bélanger, a remercié M. Beauchesne pour toutes ces années consacrées à servir le réseau collégial public et, surtout, pour son profond et indéfectible dévouement à la cause des cégeps et de leur mission éducative. Elle a également souligné les qualités de rassembleur de M. Beauchesne de même que ses talents de communicateur et sa grande efficacité dans l'exercice de son rôle de porte-parole, qui l'a conduit à porter sur toutes les tribunes les messages et les préoccupations des 48 cégeps du Québec.

Enfin, Mme Bélanger a précisé qu'un processus de recrutement rigoureux sera mis en œuvre de manière diligente afin de pourvoir le poste de président-directeur général de la Fédération des cégeps.

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives. www.fedcegeps.qc.ca

— 30 —

Source : Fédération des cégeps

Renseignements : Judith Laurier, directrice des communications, 514 381-8631, poste 2337; cellulaire : 514 239-2088